

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU C.S.E. CENTRAL DE GSF SATURNE DU 07/12/2023

Président du CSEC : Monsieur Patrick CHATELUX,

Assistante de direction : Tiffany ROBERT

Membres du CSEC : Serge SOLLER, Mohamed HAMNOUCHI, Mustapha EL MARROUN

Absentes excusées : Nadia SCHMITT (maladie), Christine VOGEL

Début de la réunion : 15h15

1. Information et consultation du Comité d'Etablissement sur le projet de scission administrative de la société GSF SATURNE :

Monsieur le Président du Comité d'Etablissement rappelle dans un premier temps que ce projet de scission administrative de la société GSF saturne est prévu à compter du 01/01/2024.

- **Les motivations du projet de scission administrative et de nouvelle direction régionale ;**

Monsieur le Président du Comité d'établissement indique que conformément au tableau de valeurs, la société GSF SATURNE, dépassant les 68 millions de chiffre d'affaire, a dû envisager sa scission administrative permettant la création d'une nouvelle direction régionale, pour une meilleure gestion de proximité de notre personnel et de nos clients.

Aussi, il ajoute que ce projet permettra un rééquilibrage géographique gage d'une meilleure efficacité en étant plus proche fonctionnellement du personnel affecté sur les différents sites et des attentes et besoins de nos clients et notamment d'assurer une plus grande proximité entre les établissements et la Direction Régionale auquel ils sont rattachés.

- **La répartition interne des établissements ;**

L'ensemble des établissements resteront juridiquement dans la société GSF SATURNE. Les contrats de travail du personnel resteront inchangés.

Monsieur le Président du Comité d'Etablissement présente la répartition interne et purement comptable des établissements :

- Les établissements de Brumath, Beinheim, Strasbourg Sud, Strasbourg Pôle Santé et Strasbourg Nord seront rattachés comptablement à la Direction Régionale de Saturne Nord située au 07 rue Etroite – 67460 SOUFFELWEYERSHEIM.
- Les établissements d'Obernai, Colmar, Mulhouse et Belfort seront rattachés à la Direction Régionale de Saturne Sud dont les locaux sont en cours de recherche.

DS
✓ PC

DS
✓ SS

DS
✓ H

DS
✓ E

1-1

- **La nomination d'un deuxième Directeur Général Délégué ;**

Monsieur le Président du Comité d'Etablissement indique qu'un nouveau Directeur Général Délégué, Monsieur Laurent TOMASINA, sera affecté à la direction régionale située dans la métropole de Colmar.

Monsieur Davy RODRIGUES sera, quant à lui, rattaché à la direction régionale de Saturne Nord située au 07 rue Etroite à SOUFFELWEYERSHEIM (67460).

- **Les conséquences au niveau de la représentation du personnel au niveau société.**

Les représentants du personnel en place ne verront aucune modification de leurs conditions de travail. Ils seront toutefois rattachés fonctionnellement à un des deux directeurs ci-dessus désignés, sans cela n'ait d'impact sur leur établissement.

Pour rappel, le premier tour des élections professionnelles aura lieu durant le mois de Novembre 2024.

Un seul Comité Social et Economique central (CSEC) sera renouvelé pour la société GSF SATURNE et des Comités Sociaux et Economiques d'établissement (CSEE) seront renouvelés au sein de chacun des établissements (à l'exception de l'établissement de Beinheim).

Tous les CSEE seront donc rattachés au CSE central de GSF SATURNE, laquelle reste juridiquement une entité unique à part entière. Les contrats de travail restent édités au nom de GSF SATURNE qui est l'unique employeur.

- **Concernant les conséquences environnementales du projet :**

Afin d'accueillir la nouvelle DR, de nouveaux locaux situés dans la zone de Colmar seront recherchés et aménagés dans les standards des autres établissements de la société (travaux d'aménagement, ameublement, connexions informatiques, ...).

Destiné à être au plus près de ses Clients et Collaborateurs, la création de cette deuxième direction permettra ainsi de rationaliser les déplacements de tous.

Questions du CSEC / Réponses du Président : néant

Le Président interroge le CSEC pour savoir s'il émet un avis favorable ou défavorable sur le projet de scission administrative de la société GSF SATURNE :

Avis du CSEC :

Favorable : 03 voix

Défavorable : 00 voix

Le CSEC émet donc un avis favorable au projet de scission administrative de la société GSF SATURNE.



2. Information et consultation sur le projet de transfert de chantiers entre les établissements de Brumath et de Beinheim :

Monsieur le Président du Comité d'Etablissement rappelle dans un premier temps que l'établissement de Beinheim cessera d'être un établissement Technique pour devenir un établissement Commercial à compter du 01/01/2024.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, il est prévu de procéder à un « rééquilibrage » des chantiers entre les établissements de Brumath et Beinheim, à compter du 01/01/2024.

Passeront de l'établissement de Brumath vers l'établissement de Beinheim les chantiers suivants :

ADIDAS ROPPENHEIM
BRUKER France
CIC WISSEMBOURG
COMMUNE DE RITTERSHOFFEN
EGELHOF
ETESIA
GROUPAMA Seltz
GROUPAMA SOULTZ SOUS FORETS,
GROUPAMA Wissembourg
GUNTHER TOOLS
ISRI
HB FULLER
MACIF WISSEMBOURG
MATCH SOULTZ SOUS FORETS
MATCH WISSEMBOURG Pépinière
MATCH WISSEMBOURG Peuplier
ROESCHDIS
SCHILLER MEDICAL
SPIE FACILITIES site Bruker
STRIEBIG LOGISTIQUE
STRIEBIG Logistique
STRIEBIG Transport
THE STYLE OUTLET
WALTER
WIENERBERGER Betschdorf
WIENERBERGER Seltz

67 salariés (personnes physiques) passeront de l'établissement de Brumath vers l'établissement de Beinheim.



1-1

Les salariés affectés sur ces chantiers seront transférés auprès du nouvel établissement ; bien évidemment, ils continueront à bénéficier de la même rémunération brute, de la même classification, de la même ancienneté, etc.

Ledit personnel ne connaîtrait aucune modification autre que celle de l'établissement de rattachement, toutes les affectations et conditions de travail étant strictement maintenues.

Le Président interroge le CSEC pour savoir s'il émet un avis favorable ou défavorable sur le projet de transfert des chantiers cités ci-dessus, et du personnel affecté à ces chantiers, entre les établissements de Brumath et de Beinheim :

Avis du CSEC :

Favorable : 03 voix

Défavorable : 00 voix

Le CSEC émet donc un avis favorable au transfert des chantiers cités ci-dessus, et du personnel affecté à ces chantiers entre les établissements de Brumath et Beinheim.

Concernant les IRP :

Aucun salarié protégé n'est concerné par ce projet de transfert.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est close.

Fin de la réunion : 15h45

Le Président du Comité – Patrick CHATELUX



DocuSigned by:
 Patrick CHATELUX
A6F55B75FA914D2...

Membre du CSEC - Serge SOLLER

DocuSigned by:
 Serge SOLLER
08D31368B0BB422...

Membre du CSEC - Mohamed HAMNOUCHI

DocuSigned by:
 
9657EBC12D12474...

Membre du CSEC - Mustapha EL MARROUN

DocuSigned by:
 
79D58826771542F...